



La Métropole du Grand Paris agit pour :

LA RELANCE ÉCONOMIQUE



UN PLAN DE RELANCE DE

110 MILLIONS D'€
POUR MAINTENIR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE

UN APPORT DE

21 MILLIONS D'€
AU FONDS RÉSILIENCE
ILE-DE-FRANCE POUR
AIDER LES TPE/PME

UN SOUTIEN DE

6,08 MILLIONS D'€
POUR SOUTENIR
LES HOPITAUX
FACE À LA CRISE SANITAIRE

LE RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL



INVENTONS LA MÉTROPOLE
DU GRAND PARIS

77 PROJETS URBAINS INNOVANTS
(50 À L'EST ET AU NORD / 18 À L'OUEST)

10 MILLIARDS D'€ D'INVESTISSEMENTS
PRIVÉS

80 500 EMPLOIS
GÉNÉRÉS

FONDS D'INVESTISSEMENT
MÉTROPOLITAIN - FIM

149 MILLIONS D'€ (67 % À L'EST
ET AU NORD / 30 % À L'OUEST)

730 PROJETS
FINANCÉS **121** COMMUNES ET
11 TERRITOIRES
BÉNÉFICIAIRES

CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE
EQUIPEMENT ÉCO-CONÇU

4 BASSINS **6 000** PLACES
EN TRIBUNE

12 MILLIONS D'€ POUR
LA RÉNOVATION DE 4 PISCINES
DANS LE CADRE DES JOP 2024

5 OPÉRATIONS OU ZONES
D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

40,4 MILLIONS D'€
POUR 9 PROJETS
D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

79 COMMUNES

JUSQU'À **19 000** € D'AIDES CUMULÉES
POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF PROPRE ET

5,6 MILLIONS D'HABITANTS
CONCERNÉS

12 000 € POUR UN VÉHICULE PROPRE
D'OCCASION

JUSQU'À **5 000** € D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES PLUS MODESTES SOUS LA
FORME D'UN MICROCRÉDIT GARANTI À 50% PAR L'ÉTAT ET REMBOURSABLE SUR 5 ANS

BORNES DE RECHARGE MÉTROPOLIS

5 000 POINTS DE RECHARGE
INSTALLÉS D'ICI 2022 **5 000** € VERSÉS À LA COMMUNE
PAR POINT DE RECHARGE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

31 MILLIONS D'€ POUR LE FINANCEMENT DU CASIER PILOTE
DE LA BASSÉE, POUR RETENIR LA MONTÉE DES EAUX **1** MILLION D'EUROS POUR L'INDEMNISATION DES
AGRICULTURES TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

26,6 MILLIONS D'€ DANS LE CADRE
DU PROGRAMME SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SARE)